



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Mars 1999

**Coulée Verte - Acquisition du bord de sèvre à M. et Mme SHI Lin Kui au
niveau de leur propriété sise 36 rue de Ribray**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc
DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-
Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99121

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Coulée Verte - Acquisition du bord de sèvre à M. et Mme SHI
Lin Kui au niveau de leur propriété sise 36 rue de Ribray**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du Droit de préemption, la Ville de NIORT a été informée de la vente de la propriété sise 36 rue de Ribray, cadastrée section BH n° 250p appartenant à Madame MORALES pour laquelle M. et Mme SHI se sont portés acquéreurs.

Or, la partie basse de cette propriété bordant la Sèvre est concernée par un Emplacement Réservé figurant au Plan d'Occupation des Sols pour la réalisation du projet de la Coulée Verte. La Ville de NIORT entend se rendre propriétaire d'une bande de terrain de 6 m de large environ pour faire aboutir ce projet. Un accord est intervenu dans ce sens avec M. et Mme SHI pour l'acquisition d'une parcelle de 300 m² environ sur la base de 60.000 F (conformément à l'avis des Domaines), la superficie exacte étant déterminée ultérieurement par géomètre. La Ville de Niort prend à sa charge une participation des frais d'agence, d'un montant de 6.000 F qui sera versée à Monsieur SHI. La Ville de Niort autorise également Monsieur et Madame SHI à "récupérer" le cabanon situé dans l'emprise du projet du cheminement et ils auront la jouissance de cette bande de terrain jusqu'à la décision de la Collectivité d'y réaliser les travaux de la Coulée Verte.

Lors de l'aménagement de cette dernière, la Ville de NIORT édifiera une clôture avec installation d'un portillon dont les caractéristiques seront déterminées au moment des travaux. Monsieur et Madame SHI conserveront ainsi la possibilité de rejoindre la Sèvre par l'arrière de leur propriété.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de l'accord intervenu ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié qui sera dressé par Maître PITRE, Notaire à NIORT, étant précisé que tous les frais découlant de cette acquisition, tels que les frais de géomètre, seront à la charge de la Ville de NIORT, y compris les éventuels frais liés à une hypothèque.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)